



À LA DÉCOUVERTE  
DE MA VILLE



Campus France vous guide  
dans vos premiers pas en  
France et vous fait **découvrir**  
**Bordeaux, votre nouveau lieu**  
de vie.

**BIENVENUE** À  
**BORDEAUX**





## L'ARRIVÉE À BORDEAUX /

### ◆ Pour les étudiants de l'Université de Bordeaux

• Pour les étudiants de l'Université de Bordeaux, les Bureaux de la Vie Étudiante (BVE) sont les lieux d'accueil et d'information.

Dans ces bureaux, où un accueil privilégié vous est réservé, vous allez être orienté vers les services de l'université (aides financières et bourses, santé, social, culture, sport, loisirs) **sur chaque campus, selon votre formation.**

**Adresses :**

#### - Bureau de la Vie Étudiante - Bordeaux

146 rue Léo Saignat, 33000 Bordeaux

Contact : 05 57 57 17 79 ou

bve.bordeaux@u-bordeaux.fr

#### - Bureau de la Vie Étudiante - Talence

351 cours de la Libération, Bâtiment A22,

33400 Talence.

Contact : 05 40 00 64 02 / 05 40 00 84 84 ou

bve.talence@u-bordeaux.fr

#### - Bureau de la Vie Étudiante - Pessac

Avenue Léon Duguit, 33600 Pessac

Contact : 05 56 84 62 61 ou

bve.pessac@u-bordeaux.fr

**Pour en savoir plus**, téléchargez le guide 2023/2024

Welcome de l'Université de Bordeaux, guide très complet avec tous les contacts utiles, à partir de la page :

<https://www.u-bordeaux.fr> > International > Venir à Bordeaux > Etudiants internationaux

### ◆ Pour les étudiants de l'Université Bordeaux Montaigne

Pour les étudiants de l'Université Bordeaux Montaigne (qui ne fait pas partie de l'Université de Bordeaux), l'**International Welcome Desk** gère l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux, en mobilité d'échange ou en mobilité individuelle.

Ce bureau d'accueil permet aux étudiants internationaux de trouver leurs premiers repères et propose un accompagnement sur mesure pour toutes les démarches quotidiennes.

Accueil, adresse et contacts :

- Pôle Mobilité (pour étudiants en échange) : du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.

- International Welcome Desk : du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30 et le vendredi matin sur rendez-vous uniquement.

Contact : [incomingstudents@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:incomingstudents@u-bordeaux-montaigne.fr) (pour les étudiants en échange uniquement), [intl-welcome-desk@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:intl-welcome-desk@u-bordeaux-montaigne.fr) (pour tous les étudiants internationaux) ou 05 57 12 61 75.

Adresse : Direction des Relations Internationales, Bâtiment Accueil, 2e étage (bureau 207) Domaine Universitaire, Esplanade des Antilles, 33607 Pessac. Pour en savoir plus, consultez le site web, <https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/> > International > International Welcome Desk

### ◆ L'accueil des chercheurs et doctorants

• À l'Université de Bordeaux, un Bureau d'Accueil pour les Chercheurs Internationaux (BACI) a été mis en place.

Ce bureau accompagne les chercheurs (doctorants, post-doctorants, enseignants chercheurs) dans les démarches d'entrée et de séjour en France, dans les procédures administratives et pour ce qui concerne la vie quotidienne.

Contact : 05 56 33 80 88 ou

[accueil.chercheurs@ubordeaux.fr](mailto:accueil.chercheurs@ubordeaux.fr)

Pour en savoir plus :

<https://www.u-bordeaux.fr/> > Recherche >

Intégration des chercheurs internationaux

• A l'Université Bordeaux Montaigne, s'adresser à la Direction des Relations internationales :

<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr> > International

### ◆ Les parrains

**Vous pouvez être accompagné par un parrain à Bordeaux !**

Il existe plusieurs dispositifs de parrainage :

- un « tandem » entre étudiants internationaux et étudiants français bénévoles à l'Université Bordeaux Montaigne : <https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/international/international-welcome-desk/parrainage.html>

- un système de parrainage à l'Université de Bordeaux avec un site dédié : <https://parrainage.u-bordeaux.fr/>

- le Buddy System de l'association ESN :

<https://www.facebook.com/ErasmusBdx/>

### ◆ L'accueil dans les autres établissements de Bordeaux

Selon l'établissement d'accueil, deux services peuvent vous renseigner : le Service des Relations internationales et le Service de la Scolarité.

Quel que soit votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les**

Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



**établissements d'enseignement supérieur :**  
<https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements  
Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

#### ◆ Les services nationaux

- étudiants : [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)  
- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>

## LE LOGEMENT À BORDEAUX /

**Se loger n'est pas toujours facile.** Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

**L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.**

• **L'Université de Bordeaux** donne des informations et des conseils pour trouver un logement : <https://www.u-bordeaux.fr/> > Campus > Vie pratique > Logement

• **Le CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) de **Nouvelle Aquitaine** propose des petites annonces gratuites sur son nouveau site : <http://logements.pourlesjeunes.com>

• **La Ville de Bordeaux** donne des informations pratiques sur le logement pour les jeunes et les étudiants : <http://www.bordeaux.fr/> > Bordeaux et vous > Jeunes et étudiants

## QUELQUES CONSEILS

#### ◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse de Bordeaux** située à proximité de la gare et du centre-ville historique.  
Adresse : 22 cours Barbey, 33000 Bordeaux  
Contact : 05 56 33 00 70  
Site : <http://www.auberge-jeunesse-bordeaux.com/>  
- Pour d'autres types de résidences temporaires, utilisez le moteur de recherche du site de l'**Office de Tourisme de Bordeaux** qui recense tous les types de logements à tous les prix : <https://www.bordeaux-tourisme.com/> > Préparer son séjour > Hébergements

#### ◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Local des Œuvres Universitaires) de **Bordeaux Aquitaine**.  
Adresse : CROUS, 18 rue du Hamel, 33000 Bordeaux  
Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30  
Contact : 05 56 33 92 17  
Site du CROUS : <http://www.crous-bordeaux.fr/>  
Site *Trouver un logement* : <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• **Les plateformes de logements privés**  
**La plupart des établissements d'enseignement supérieur de Bordeaux adhèrent à Studapart**, une plateforme de logements privés : [www.studapart.com](http://www.studapart.com)

## LES DÉPLACEMENTS À BORDEAUX



**De Paris, pour se rendre à Bordeaux**, le plus simple est de prendre le train (2 heures en TGV) : <https://www.oui.sncf/>

**TVG pour rejoindre les campus de l'Université de Bordeaux**, consultez les informations pratiques sur le site : <https://www.u-bordeaux.fr> > Campus > Vie pratique

**Pour rejoindre les autres établissements**, vous trouverez aussi des informations sur le site de votre établissement d'accueil.



**Si vous arrivez à l'aéroport international de Bordeaux**, prenez la navette pour arriver à la Gare Saint-Jean en 30 minutes : <https://30direct.com/>



En ville et dans sa périphérie, empruntez à tarif étudiant les transports en commun (tramways, bus, navettes fluviales) du réseau TBM, le service qui gère les déplacements dans Bordeaux Métropole : <https://www.infotbm.com/fr>  
Pour des trajets dans la région, utilisez les trains régionaux de Nouvelle Aquitaine : <https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine>  
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour **le co-voiturage**, consultez par exemple les sites collaboratifs  
- site national : <https://www.blablacar.fr>  
- site régional : <http://covoiturage.transgironde.fr/>



Pour être plus autonome, **louez un vélo grâce à V3**, le dispositif de vélos en libre-service de l'agglomération bordelaise : <https://www.infotbm.com/> > Titres et Tarifs > Les abonnements > Pass V<sup>3</sup>

D'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles à Bordeaux.

Consultez par exemple les sites spécialisés :

- <https://www.adele.org/>
- <https://www.immojeune.com/>
- <https://www.location-etudiant.fr/>
- <https://housinganywhere.com>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > s'organiser > logement

#### ◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : [www.visale.fr](http://www.visale.fr)

#### ◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

#### ◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Bordeaux, un dispositif adapté, le **service PHASE**, propose un accompagnement personnalisé : <https://www.u-bordeaux.fr/> > Université > Université éthique > Handicap > Accompagnement des étudiants

### Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



## LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

### S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

#### ◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur :

<https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

#### ◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

### LE TITRE DE SÉJOUR

#### À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

- Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>

## LA VIE PRATIQUE /

### OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Bordeaux.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

### SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

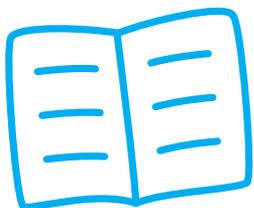
**En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités.** Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

**C'est le cas à Bordeaux où un Service de Santé étudiante (SSE) a été mis en place afin de répondre aux besoins de santé des étudiants.**

Adresse : 22 avenue Pey-Berland, 33600 Pessac.

Contact : 05 33 51 42 00 ou [ese@u-bordeaux.fr](mailto:ese@u-bordeaux.fr)

Site : <https://www.sante-etudiants-bdx.fr/>



## SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

**Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.**

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

### ASSURER SON LOGEMENT

**En France, il est obligatoire d'assurer son logement.**

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé.

Une souscription en ligne est souvent possible.

### N° D'URGENCE

**SAMU : 15** Service d'aide médicale urgente.

**Police secours : 17** en cas de violences, vol, cambriolage.

**Pompiers : 18** en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

**Le 112** numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

### APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

### TROUVER UN JOB OU UN STAGE

**Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.**

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint.**

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

**Pour vous aider dans votre recherche, 2 adresses :**

- **Le Centre Régional d'Information Jeunesse de Nouvelle Aquitaine** propose sur son site des petites annonces : <http://jobs.pourlesjeunes.com/>
- **Le site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job compatible avec vos études : <http://www.jobaviz.fr>

## LES SORTIES À BORDEAUX /

### PRATIQUER UN SPORT

- Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.
- **L'Université de Bordeaux** soutient activement la pratique sportive et le développement personnel de ses étudiants : <https://www.u-bordeaux.fr/>  
> Campus > Sport
- **À Bordeaux**, vous pouvez aussi trouver une activité parmi les nombreuses pratiques sportives présentées par la Ville, en consultant le site : <http://www.bordeaux.fr/> > Découvrir et sortir > Sports et loisirs

### PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

#### Pour en savoir plus :

- renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : [www.animafac.net](http://www.animafac.net) ou [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

**À l'Université de Bordeaux**, le Bureau de la Vie Étudiante gère toutes les associations étudiantes qui animent les campus : <https://www.u-bordeaux.fr/> > Campus > Vie associative

**L'association ESN Bordeaux** (International Exchange Students) organise des événements pour favoriser l'intégration des étudiants internationaux : <https://www.facebook.com/ErasmusBdx/>

### SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Bordeaux propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, opéras, musées, expositions, rencontres

festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps :

<http://www.bordeaux.fr/> > Découvrir et sortir > Culture

- **À l'Université de Bordeaux**, le Service culture édite un guide annuel et organise notamment des festivals qui rythment l'année culturelle sur les campus bordelais : <https://www.u-bordeaux.fr/>  
> Campus > Culture

#### Pour se distraire ou se cultiver à Bordeaux, on trouve :

- une douzaine de cinémas dans la métropole bordelaise, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont deux cinémas d'Art et d'Essai, l'Utopia à Bordeaux et le cinéma Jean-Eustache à Pessac.
- 11 grands musées, dont deux établissements scientifiques : le Muséum de Bordeaux et le Musée d'ethnographie de l'Université de Bordeaux. À Bordeaux, les musées de la Ville sont gratuits le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois (hors juillet-août). Le **Pass'Musées** vous permet aussi de visiter les musées à tarif réduit : <http://www.bordeaux.fr/>  
> Découvrir et sortir > Culture > Musées > Pass Musées Bordeaux
- une trentaine de salles de spectacle (Bordeaux Métropole), dont le Grand Théâtre, l'un des plus beaux théâtres du monde, inauguré en 1780 : <https://www.opera-bordeaux.com/> > L'Opéra > Les salles > Le Grand Théâtre de Bordeaux
- 15 librairies, dont une institution, la Librairie Mollat, la plus grande librairie indépendante de France fondée en 1896 !
- un réseau municipal de 8 bibliothèques et un portail qui fédère 60 médiathèques : <http://www.bordeaux.fr/> > Découvrir et sortir > Culture > Lecture et bibliothèques
- À Bordeaux, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter le **grand quotidien régional**, Sud Ouest, disponible en kiosque ou sur internet : <https://www.sudouest.fr/>
- Vous pouvez aussi voir l'**agenda de l'Office de Tourisme** : <https://www.bordeaux-tourisme.com>  
> A voir à faire > Agenda des événements

## LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

**Le centre historique de Bordeaux a été inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2007.**

- Le Vieux Bordeaux, ensemble architectural d'immeubles du XVIII<sup>e</sup> siècle.

- Le quartier Saint-Pierre, au cœur historique de la ville, avec ses vieilles rues pittoresques.
- La place de la Bourse, belle place en forme de fer à cheval, et le « miroir d'eau » qui lui fait face.
- Le quartier et le quai des Chartrons, ancien quartier des négociants en vins du bordelais, le long de la Garonne.
- La Cité du vin, bâtiment à l'architecture futuriste, pour un parcours interactif et sensoriel autour du vin (à consommer avec modération !).
- Le musée d'art contemporain de Bordeaux (CAPC), aménagé dans d'anciens entrepôts.
- La cathédrale Saint-André, avec son clocher séparé, la tour Pey-Berland.
- Le musée d'Aquitaine, un des plus grands musées d'histoire régionale.
- Le Jardin public, le poumon vert de la ville, en plein centre.

**Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de tourisme :**

<https://www.bordeaux-tourisme.com>

> Découvrir Bordeaux > Incontournables

- Le Marathon de Bordeaux Métropole, 20 000 coureurs dans le centre historique et les vignes de l'agglomération.

## MAI

- **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques.
- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.

## JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Bordeaux fête le vin / Bordeaux fête le fleuve, en alternance selon les années paires et impaires, deux manifestations avec de nombreuses animations populaires.

## JUILLET-AOÛT

- Quai des sports, animations sportives gratuites sur les quais.

## SEPTEMBRE

- **Les Campulsations**, festival étudiant de rentrée organisé par le CROUS de Bordeaux Aquitaine : <http://www.crous-bordeaux.fr/> > Culture > Les Campulsations
- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

## OCTOBRE

- **Nuit des étudiants du monde**, visites guidées des différents lieux de la ville, conseils et informations avec les associations étudiantes.
- **La Fête de la science**, dans les laboratoires des universités.
- **Erasmus Days**, la fête européenne et incontournable des étudiants en mobilité.
- **Le FAB**, festival international des Arts de Bordeaux métropole (théâtre, danse, performance, cirque, musique et arts visuels).



## LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

### MARS

- Le carnaval des Deux-rives, moment festif et convivial.

### AVRIL

- **Journées des Arts et de la Culture (JACES)**, mise en valeur des réalisations culturelles et artistiques dans l'enseignement supérieur.
- **Moissons d'avril**, festival de créations étudiantes, organisé par l'Université de Bordeaux : <https://www.u-bordeaux.fr/> > Actualités > Moissons d'avril 2019



**ÉCHANGER & PARTAGER**

Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



# LES CHOSES À SAVOIR

**Bordeaux Métropole :**

**810 000** habitants

**Ville de Bordeaux :**

**260 000** habitants

**1<sup>ère</sup> VILLE DE LA RÉGION**

**9<sup>e</sup> VILLE DE FRANCE**

**BORDEAUX,**

CHEF-LIEU DU  
DÉPARTEMENT  
DE LA GIRONDE,  
capitale de la Région Nouvelle  
Aquitaine, la plus grande  
Région de France qui  
rassemble 12 départements

**RÉGION  
NOUVELLE  
AQUITAINE,**

**6<sup>e</sup> RÉGION**

**D'ACCUEIL**

des étudiants  
étrangers en France

(24 500 étudiants  
internationaux)



**Bordeaux :**

**104 000**

étudiants

dont **11%**  
d'étudiants internationaux



**BORDEAUX, CLASSÉE EN 16<sup>e</sup> POSITION (sur 46) DES VILLES  
ÉTUDIANTES FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER**  
(palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :

<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/nouvelle-aquitaine-554>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)